



Rubrique: Faillites

Sous-rubrique: Etat de collocation et inventaire

Métadonnées: KABVD - 07.05.2019

SHAB - 03.05.2019

Numéro de publication: KK04-0000004750

Canton: VD

Entité de publication:

Office des faillites de l'arrondissement de la Broye et du Nord
vaudois, Rue de Neuchâtel 1, 1400 Yverdon-les-Bains

Etat de collocation et inventaire AMYSA INDUCTION SA

Débiteurs:

AMYSA INDUCTION SA

CHE-112.455.632

Chemin de l'Islettaz

1305 Penthaz

Remarques juridiques:

Le créancier qui conteste l'état de collocation parce que sa production a été écartée en tout ou en partie ou parce qu'elle n'a pas été colloquée au rang qu'il revendique intente action contre la masse auprès du point de contact indiqué, dans les 20 jours qui suivent la publication du dépôt de l'état de collocation. S'il conteste une créance ou le rang auquel elle a été colloquée, il dirige l'action contre le créancier concerné.

Publication selon les art. 221, 249 et 250 LP.

Délai de dépôt de l'état de collocation: 20 jours

Fin du délai: 23.05.2019

Délai de contestation de l'inventaire: 10 jours

Fin du délai: 13.05.2019